

BULLETIN D'ADHÉSION 2017

(à compléter et à renvoyer au siège social)

ASSOCIATION NATIONALE DES AUXILIAIRES DE PUERICULTURE DIPLÔMÉS D'ÉTAT
Siège social : 22, chemin de Camalet - 64170 VIELLENAVE D'ARTHEZ assoanap@gmail.com
www.asso-anap.net

La cotisation pour 2017 est de 30€ minimum.
Chèque ou mandat à l'ordre de : Association Nationale des Auxiliaires de Puériculture

Si vous adhérez pour la première fois, veuillez joindre une photocopie de votre diplôme d'auxiliaire de puériculture.

site

J'adhère à l'ANAP (jusqu'à la fin de l'année en cours, renouvelable chaque année au mois de janvier).

Mme Mlle M.

Êtes-vous déjà adhérent(e) ?

NOM :

OUI NON

Prénom :

Si oui, numéro d'adhésion :

ADRESSE :

Si non, joindre impérativement la copie de votre diplôme d'auxiliaire de puériculture.

Règlement de la cotisation

CODE POSTAL :

N° du chèque :

VILLE :

Titulaire du compte :

Tél :

BANQUE :

E-mail :

LIEU DE TRAVAIL :

MONTANT :

ADRESSE :

Fait le :

Signature
(précédée de la mention « lu et approuvé »)